

/FV

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

MINISTERE DELEGUE AU PLAN

(I) E C R E T N° 559 /GPRD/MDP

A N N E E 1963

LE CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

VU l'ordonnance n° 1/GPRD du 28 Octobre 1963 portant suppression d'institutions et formation du Gouvernement Provisoire de la République ;

D E C R E T E

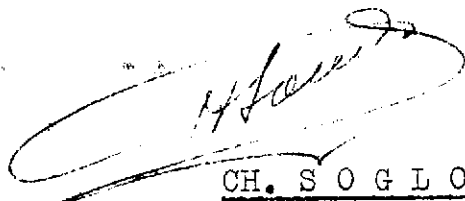
ARTICLE 1er. - Monsieur OGOUMA Simon Ingénieur Statisticien en service au Ministère Délégué au Plan, est nommé Chef du Centre d'Accueil des Rapatriés du Niger à MALANVILLE.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet pour compter du 23 Décembre 1963 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera.

COTONOU, 1e 196

AMPLIATIONS :

Présidence	15
Ministères	5
Plan	2
Intéressé	1
E.G.G.	5
J.O.R.D.	1


CH. SOGLO